

Assemblée générale COREB du 9 nov. 2023

jeudi 9 novembre 2023 • 20:00 - 21:00 | Halle des Sports, Domdidier | 0.11 AG COREB

1 Ouverture de l'Assemblée

M. Olivier Piccard, Président de la COREB et Préfet de la Broye-Vully, ouvre l'assemblée à 20h00. Une cordiale bienvenue est souhaitée aux Délégués et aux Membres Privés. L'Assemblée générale a été convoquée en date du 12 octobre 2023 par courriel électronique, en conformité avec l'article 9 des statuts. Aucune remarque n'étant formulée, le Président déclare l'assemblée ouverte et apte à délibérer valablement.

2 Appel des délégués

L'appel des délégués a été fait à l'entrée de la salle. 40 communes sur 49 sont représentées pour 169 bulletins distribués. La majorité absolue est à 85/169 si un vote par bulletin devait avoir lieu.

3 Procès-verbal de l'Assemblée générale du 25 mai 2023

Chaque membre a pu prendre connaissance du procès-verbal de l'assemblée du 25 mai 2023 qui a été adressé avec la convocation. De ce fait, il ne sera pas lu.

Comme il ne suscite aucune remarque, le procès-verbal est approuvé unanimement et avec remerciements à son auteure, Aurélie Egger.

4 Message du Président

M. Olivier Piccard, Président, partage le message suivant :

Nous voici pratiquement arrivés à la fin de l'année 2023. Cette dernière aura marqué la mise en œuvre de notre institution dans sa nouvelle définition. Cet exercice, pas encore achevé à ce jour, montre néanmoins la pertinence d'avoir profilé notre association dans un rôle devant permettre de répondre avec plus d'acuité aux besoins de nos membres, qu'ils soient publics ou privés.

Ce travail est conséquent et, avant toute chose, je me dois de saluer et de remercier l'équipe de la COREB dans son ensemble : elle fait preuve d'enthousiasme doublée d'une motivation sans faille afin de mettre en place notre nouvelle structure. Merci encore à vous tous.

De nombreux signes démontrent le bien-fondé des changements en cours. Les présentations de nos secrétaires régionaux vous feront part des démarches qu'ils entreprennent dans notre réorganisation.

Pour ma part, et en ma qualité de Président du Comité exécutif, je ressens déjà beaucoup de signes très positifs allant dans la direction que nous nous sommes fixés :

- Contenu de nos réunions plus centré sur des questions d'ordre stratégique ;
- Corollaire du point ci-dessus, les thèmes opérationnels sont délégués à nos secrétaires régionaux qui bénéficient d'une large marge de manœuvre dans ce domaine ;

- La présence de 2 représentants de l'économie au sein du ComEx est un apport déterminant : il dynamise nos échanges sous la forme d'un challenge continu de nos discussions ;
- Nous nous faisons un devoir d'orienter toutes nos réflexions dans le cadre des seuls 4 domaines d'activités stratégiques (DAS) que nous nous sommes fixés ;
- L'augmentation continue du nombre de Membres Privés est aussi un signe démontrant la nécessité d'avoir une « approche terrain » plus marquée au sein de notre association.

Beaucoup de signes positifs me direz-vous mais, car il y a toujours un mais, notre communauté représente une région certes très importante en termes de population, mais très découpée en termes de géographie. Et c'est précisément là que nos efforts doivent se poursuivre afin que nos habitants qu'ils soient domiciliés à Corcelles-le-Jorat, Cheyres ou encore Cudrefin, aient la même perception de la COREB et surtout la connaissance de ce que notre communauté fait pour eux. Dans ce domaine, nous allons reprendre notre bâton de pèlerin en 2024 afin d'aller à la rencontre des élus tant membres des législatifs que des exécutifs. Nous voulons leur montrer que la COREB mérite d'être soutenue dans sa volonté de fédérer ses membres dans les différentes thématiques publiques auxquelles elle est associée.

Malgré toute notre volonté, nous n'y arriverons pas seuls : nous comptons, dès lors, sur vous tous, Membres Privés et publics, pour nous accompagner dans ces démarches. N'hésitez donc surtout pas à développer et à renforcer à l'échelon de vos territoires locaux les rapports avec les acteurs de l'économie. Au surplus, et en particulier pour vous élus, développez vos contacts avec vos voisins, partagez vos expériences avec eux. Il vous incombe non seulement d'avoir une vision pour vos communes en tant que telles mais aussi une vision plus large incluant le partage avec vos voisins. Je n'ai rien inventé en vous rappelant que seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin.

Gardez cet adage à l'esprit : les défis à venir nous le rappelleront constamment.

5 Message des Secrétaires régionaux

M. Conus procède à un état des lieux sur les actions 2023 en cours en suivant le Plan d'action établi pour l'année 2023, en indiquant le degré d'atteinte de ces actions.

Développement économique (objectif : promotion de la région, maintenir la création d'emploi)

Une conférence thématique aura lieu le 5 décembre prochain au GYB à Payerne, avec pour thème "Recruter et fidéliser son personnel sont de nos jours, des enjeux capitaux pour le bon fonctionnement d'une entreprise ou d'une Commune". Quatre intervenant-e-s de la région partageront leur expérience sur cette thématique puis débatteront lors d'une table ronde. Il s'agit de MM. Edgar Savary, responsable chez New Work Human Ressources à Payerne, Gaetan Aeby, Syndic de la Commune d'Avenches et de Mmes Carole Demierre, Directrice des RH chez Wago Contact SA et Sylvie Descloux, Directrice de Let's Grow Up Sàrl.

Aménagement du territoire

Le Plan Directeur Régional, partie FR, est actuellement en cours de consultation. La consultation publique pour la population est close, mais elle se poursuit jusqu'au 19 novembre pour les communes. Une fois cette phase de consultation terminée, le Groupe de travail analysera les retours, et une assemblée générale extraordinaire d'Ascobroye sera organisée début 2024 pour valider ce Plan Directeur Régional. Par la suite, il sera soumis au Canton de Fribourg pour validation.

Concernant le Plan Directeur Régional, partie VD, le retour du Canton pour l'examen préalable vient d'être reçu. Le Groupe de travail se réunira bientôt pour analyser ce retour, en mettant particulièrement l'accent sur la gestion des zones d'activités. La consultation publique se fera donc plus tard.

Organes de gestion : Des organes de gestion ont été établis pour Avenches et swiss aeropole, deux sites stratégiques dans le canton de Vaud. En ce qui concerne les zones régionales liées au Plan Directeur Régional (PDR), les organes correspondants pourront être constitués et entamer leur fonctionnement.

Mobilité

Deux groupes de travail ont été formés dans le but d'améliorer la desserte en transports publics. Leur mission a été réorientée et les groupes ont été séparés en deux entités distinctes. À ce jour, un travail en collaboration avec les communes et les services de la mobilité est en cours concernant les horaires 2025 des CFF. Ces nouveaux horaires auront un impact significatif dans la région, impliquant une réorientation et une réorganisation du trafic régional des lignes de bus en réponse à ces modifications. La COREB travaille activement en collaboration avec les communes et les services de la mobilité pour superviser ces changements et s'efforcer d'obtenir le meilleur résultat possible dans la région.

PAC AgriCo : Actuellement, cette thématique est marquée en rouge car dans le cadre de ce PAC, il a été confirmé et validé qu'une desserte en transport public serait mise en place dans la zone industrielle de Domdidier. Cependant, cela ne se concrétisera pas avant 2025, en relation avec les horaires de cette année-là. C'est pourquoi, ces projets ne se matérialiseront pas durant l'année en cours.

En revanche, cette année, l'accent a été mis sur le sondage auprès de la population, dont les résultats ont récemment été publiés, fournissant une multitude d'informations intéressantes. En ce qui concerne l'Action mobilité 2023, Pick-e-bike, M. Conus rappelle que la COREB a lancé ce projet pilote en début d'année. Seize communes ont participé à cette démarche et les résultats ont été mitigés. Après des discussions avec les régions voisines, il a été noté que pour induire un changement d'habitudes et assurer le succès d'un réseau, un délai de 3 à 4 ans est nécessaire. La COREB est convaincue qu'il faut persévérer car cela s'aligne avec le Plan Directeur Régional (PDR) et que les conclusions de l'enquête sur la mobilité indiquant un grand potentiel et des besoins des entreprises.

Projets transversaux

Certains aspects liés à l'aeropole sont actuellement en cours de traitement, notamment en ce qui concerne les ajustements d'horaires. Une demande a été déposée en octobre 2022, et des discussions subséquentes avec l'OFEV concernant le quota de vols sont à prévoir. Des mesures de compensation écologique seront également nécessaires en lien avec les nouvelles constructions sur le site de swiss aeropole. Parallèlement, les efforts de lobbying en faveur du F-35 se poursuivent afin de rééquilibrer les opportunités d'emploi dans la région de la Broye.

En cohérence avec la nouvelle stratégie de la COREB, des ajustements sont également en cours en interne. Une vision d'équipe a été établie, de nouveaux profils de poste ont été définis, et le règlement du personnel fait l'objet d'une révision. Parallèlement, une modification du plan comptable est en cours afin de l'aligner sur les domaines stratégiques de la COREB.

Comptoir Broyard : La COREB sera présente au Comptoir avec un espace dédié aux événements en étant mis à la disposition des communes et des entreprises pour la promotion de leurs activités. Pendant les 10 jours de l'événement, 11 partenaires seront accueillis. Une émission de "La Télé" sera également enregistrée. Deux partenaires organiseront des apéritifs de réseautage. Le dernier dimanche du Comptoir, le marché du Mapping Agrofood Broye se tiendra, visant à faciliter les relations et créer des synergies entre les acteurs de l'agroalimentaire dans la Broye, qui auront l'occasion de promouvoir leurs produits. La COREB, en collaboration avec Forma Broye sera présente pour la Journée découverte des métiers qui aura lieu sur l'Espace PRO, proche du Comptoir.

Le jeudi 23 novembre prochain aura également lieu la traditionnelle "Soirée des Communes". Quatre lignes de bus seront mises en place et partiront dans toutes les directions de la Broye afin que les visiteurs puissent rentrer gratuitement à la fermeture des stands et des bars.

Mme Christel Losey Mosimann présente le plan des actions 2024.

Développement économique

En 2024, la COREB envisage de déployer le projet initial de promotion économique régionale pour mettre en lumière les atouts de la Broye, attirant ainsi de nouvelles entreprises. Un film promotionnel, réalisé cette année, mettra en valeur la position centrale de la région, la disponibilité de ses zones d'activités, ses infrastructures, sa qualité de vie, ainsi que sa richesse culturelle, sportive et de loisirs. La stratégie pour l'année à venir implique la diffusion ciblée de ce film, déterminant les canaux de diffusion et les supports pour promouvoir la Broye au-delà de ses frontières. De plus, la COREB envisage d'établir une présence stratégique dans des lieux fréquentés par les entrepreneurs visitant la région, notamment nos deux Golfs. Ces initiatives serviront de vecteurs pour une promotion économique transfrontalière de la Broye.

En parallèle, la COREB souhaite élaborer une étude de main d'œuvre qui sera également un outil promotionnel qui va accompagner la promotion économique régionale.

Une mission, confiée par le Canton de Vaud et qui sera étendue à l'échelle régionale, consiste à identifier les entreprises stratégiques et à établir un dialogue pour comprendre leurs besoins. L'année prochaine, la COREB accordera une attention particulière aux entreprises utilisant le transport ferroviaire pour leurs marchandises. L'objectif est de dresser un portrait détaillé afin de soutenir et de renforcer le réseau ferroviaire dans la région.

Il y a également le projet d'indicateur qui a été mis en place en 2023 et qui sera mis à jour chaque année. Mme Losey Mosimann rappelle que la COREB possède également, pour certains indicateurs, des données qui vont jusqu'aux communes. C'est pourquoi, il ne faut pas hésiter à solliciter la COREB en cas d'intérêt.

La COREB souhaite instaurer un programme d'ambassadeurs afin d'engager ses partenaires avec lesquels elle entretient des liens étroits, pour qu'ils deviennent le relai de nos actions.

Mapping Agrofood Broye (MAB) : deux projets vont s'inscrire dans cet écosystème. Le premier traite de la valorisation du petit lait et il s'agit d'une collaboration entre Cluster Food and Nutrition ainsi qu'avec l'entreprise Crémo. Le deuxième projet est en lien avec la composition d'une assiette broyarde. L'objectif est de présenter cette assiette lors du prochain Comptoir Broyard 2025.

Un sondage aux Membres Privés sera réalisé afin de connaître le degré de satisfaction et les impacts.

Les quatre derniers points concernent les événements annuels que la COREB souhaite organiser, offrant une proximité avec le tissu économique régional et favorisant le réseautage entre partenaires des communes et Membres Privés. Il s'agit de conférences thématiques, de visites d'entreprises et de l'Apéritif Économique Broyard. De plus, la COREB envisage la création d'un nouvel événement permettant aux Membres Privés de se présenter à un public externe.

Aménagement du territoire

La COREB poursuit le travail en lien avec les deux PDR. La partie fribourgeoise sera en phase d'approbation à la fois par Ascobroye et le Conseil d'Etat FR. La partie vaudoise sera en phase de finalisation en parallèle. Des organes de gestion seront constitués, sachant qu'actuellement, il y a déjà deux organes de gestion qui sont actifs au niveau des sites stratégiques de swiss aeropole et d'Avenches.

Mobilité

La décision de poursuivre le programme Pick-e-Bike est prise. La COREB est persuadée qu'une année n'est pas suffisante pour changer les habitudes en termes de mobilité douce. Elle souhaite également approcher les entreprises qui souhaiteraient offrir des vélos électriques à leurs

collaborateurs, afin de permettre d'étoffer le réseau. Il est également souhaité de cartographier les offres de confort public, les bornes électriques pour les vélos, pour les voitures, les plateformes de co-voiturage, afin d'avoir une vision globale des offres qui sont présentes dans la Broye, et ainsi identifier les lacunes. Dans un deuxième temps, la COREB souhaite rendre visible cette carte au travers d'un guichet ou d'une plateforme qui serait en ligne sur notre site internet.

Au niveau du réseau cyclable, une étude sera conduite pour définir le réseau régional complémentaire aux réseaux cantonaux en termes de mobilité douce.

Le lobbyisme sera également poursuivi afin de renforcer le dialogue et de promouvoir les échanges, tant avec les CFF qu'avec d'autres partenaires tels que les transports publics ou les services cantonaux. En outre, la question des plans de mobilité d'entreprise devient pertinente, étant une obligation du côté fribourgeois et optionnelle mais fortement encouragée du côté vaudois. La COREB aspire à explorer comment diffuser les meilleures pratiques et encourager le partage d'expériences entre les entreprises dans ce domaine.

Projets transversaux

Il est souhaité de rendre visite aux communes pour pouvoir présenter ce que fait la COREB, mais également les prestations qu'elle offre aux diverses entreprises. Il y a aussi des outils qui sont très enviés, notamment le Fonds de développement régional. Mme Losey pense qu'il est important de présenter ce fonds aux communes afin qu'elles puissent aussi en faire la promotion.

Une 4ème édition de la Journée découverte des métiers sera organisée.

Il y aura également une réflexion sur l'identité broyarde en se posant les questions suivantes : Est-ce qu'elle existe ? Si oui, comment est-ce qu'elle se définit ? Est-ce qu'on va la renforcer ? Si oui, comment peut-on faire ?

La COREB poursuit ses actions de lobbyisme en lien avec l'arrivée du F-35 et en lien aussi avec le rôle d'exploitant de l'autorisation d'exploiter l'aérodrome civil de Payerne.

6 Budget 2024, présentation et approbation

Mme Christel Losey Mosimann expose le budget de l'année 2024 et souligne que la présentation des charges a été révisée et regroupée en fonction des quatre domaines stratégiques de la COREB.

Au niveau des charges du personnel, une légère évolution salariale est faite afin de s'adapter au coût de la vie et des ajustements ont été apportés au plan de prévoyance afin d'assurer une équité entre le personnel à temps partiel et à temps plein.

Le montant total des produits s'élève à CHF 1'021'014.-, tandis que le total des charges atteint CHF 1'130'460.-, entraînant une perte de CHF 109'446.-. Cette perte sera compensée par le résultat de l'année 2022, qui s'élevait à CHF 205'637.-. Le montant du résultat de l'année 2022 permettra de couvrir à la fois la perte budgétée pour 2023 et celle prévue pour l'année 2024 sans augmenter les cotisations.


Le budget 2024 est approuvé à l'unanimité. Le Président adresse ses remerciements pour la confiance témoignée.

7 Modification du règlement du Fonds de développement régional

M. Conus souligne la chance dont bénéficie la région de la Broye avec la présence d'un Fonds de développement régional, un atout envié par d'autres régions. Il mentionne également que la Broye a la chance de disposer d'un fonds pouvant apporter un soutien aux entreprises. Un message explicatif accompagnant la convocation à ladite assemblée a été envoyé, détaillant les raisons pour lesquelles la mise à jour de ce règlement est nécessaire.

Il souligne également que pour qu'un projet puisse bénéficier du soutien du Fonds de développement régional, il doit être financé partiellement par la commune hôte du projet. Ce règlement a été modifié afin de s'aligner sur les nouvelles missions de la COREB, en lien avec ses domaines d'activités stratégiques.

En premier lieu, un vote portera sur la validation de la dissolution de la partie touristique, avec une répartition entre les communes selon la clé proposée. Pour cette répartition, un pourcentage a été calculé en tenant compte du prorata de la participation des communes au cours des 5 dernières années. Ce pourcentage déterminera la part du montant global du fond. Dans un deuxième temps, un vote aura lieu concernant la validation du nouveau règlement.

La dissolution de la partie touristique du règlement du Fonds de développement régional est acceptée à l'unanimité. 

Le nouveau règlement est validé à la majorité des membres présents avec une abstention. 

8 Membres Privés : adhésions & démissions

Adhésions

Top-parquets SA, Lucens
Pick-e-bike, Fribourg
Spontis SA, Avenches
Centre La Palaz, Payerne
Agence digitale Café Moka SNC, Gletterens
Innergia Group SA, Payerne
Atelier Picssel, Estavayer
Coucet & Roth Architectes, Corcelles-près-Payerne
Au Jardin Secret, Corcelles-près-Payerne
RSSBF, Montagny-la-Ville
M. François Jeanprêtre, Estavayer-le-Lac

Polygone Construction Sàrl, St-Aubin
Sky2share SA, Payerne
Axa Winterthur, Estavayer-le-Lac
RG Finances Conseils Sàrl, Fétigny
Centre Zoé, Cugy
GRZ Technologies SA, Avenches
Garderie TotUp, Estavayer-le-Lac
La Magie de la Ferme, Dompierre
Rhinnos ProtoGraphia Sàrl, Murist
Mme Priscilla Jaquenod, Oleyres

Démissions

Michel Desmeules, Granges-près-Marnand
Vinolio Sàrl, Payerne
N.D.S Entertainment SA, Lucens
Restaurant Gerbe d'Or, Estavayer-le-Lac

Light Technique Sàrl, Payerne
Degaudenzi Sàrl, Lucens
Pictos Sérigraphie, Russy
Stack Infrastructure Switserland, Plan-les-Ouates

Quelques 281 membres ont adhéré à la COREB à ce jour.

Toutes les demandes d'adhésion sont approuvées par acclamations unanimes. 

9 Propositions individuelles et divers

M. Aeby souhaite comprendre la légitimité de la COREB dans l'opposition déposée pour la construction des bâtiments des F-35 ? M. Piccard souligne que l'opposition exprimée à l'égard de la construction des bâtiments pour les F-35 ne vise pas l'avion de combat en lui-même. Il s'agit plutôt d'une opposition préventive vis-à-vis de la procédure adoptée par la Confédération. En effet, la problématique réside dans le fait que la Confédération demande la construction anticipée des bâtiments destinés aux F-35 et au simulateur, avant de traiter le cadastre du bruit. Il ajoute également que le délai d'opposition était extrêmement court et qu'il s'agit d'une compétence du Comité exécutif de la COREB.

La parole n'étant plus demandée, la partie statutaire est donc terminée. L'assemblée est levée à 20h50.

En deuxième partie d'assemblée, la parole est donnée à M. Frédéric Riva, Directeur de Wago Contact SA, qui présente son entreprise sur le thème suivant : "Wago : 46 ans dans la Broye, et après".

Le Président, M. Piccard, clôt l'assemblée en remerciant M. Riva pour sa présentation, tous les participants à ladite assemblée pour leur présence ainsi que la Commune de Belmont-Broye pour son accueil. Il invite l'assistance à partager l'apéritif qui est offert par la COREB et souhaite encore une excellente fin de soirée à l'ensemble de l'assemblée.

Au nom de l'Assemblée générale de la COREB

Aurélie Egger



Au nom de la COREB

Président : Olivier Piccard



Vice-Président : Nicolas Kilchoer



Secrétaire régional : Lionel Conus



Annexe : présentation AG COREB

 2023.11.09_Présentation_AG.pdf